

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 novembre 2021

COMBATTRE HARCÈLEMENT SCOLAIRE - (N° 4712)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 45

présenté par
M. Balanant

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« susceptibles de résulter »

le mot :

« résultant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.